



PÔLE DE RÉADAPTATION
DE CORNOUAILLE

CONCARNEAU - QUIMPER - ST YVI

ADSEVEL

Service de Soins de Suite et de
Réadaptation en Addictologie du
Pôle de Réadaptation de
Cornouaille

Depuis début 2020, le service d'addictologie a changé de direction et de statut :

- il ne dépend plus du CHIC (Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille).

- il fait partie du Pôle de Réadaptation de Cornouaille (PRC) du groupe UGECAM (Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie). C'est un établissement de l'Assurance Maladie et est un organisme à but non lucratif.

Selon la circulaire du 26 septembre 2008 relative à la filière hospitalière de soins en addictologie :

« Les services de soins de suite et de réadaptation en addictologie ont pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques et sociales des personnes ayant une conduite addictive aux substances psychoactives et de promouvoir leur réadaptation.

La prise en charge vise à consolider l'abstinence, à prévenir la rechute et les risques liés à la consommation.»

- Adsével qui signifie se relever en breton, est situé dans l'enceinte de l'hôpital de Concarneau.
- A deux pas de la mer, cette situation permet aux patients de pouvoir bénéficier d'un cadre agréable, reposant et également d'accéder à la ville de Concarneau à pied ou en utilisant les bus qui sont à proximité.
- Le service se trouve dans un bâtiment de deux étages uniquement dédié à l'activité d'addictologie. Une terrasse et un petit jardin privatif font partie du service. Une grande pièce commune de vie utilisée notamment pour les repas ainsi que plusieurs salles d'activités (ergothérapie, relaxation, activité physique...) sont à disposition.

Pour Qui ?

- Accueil mixte
- Toute personne dépendante
- Pas de sectorisation, accueil de personnes venant de toute région
- Patient qui souhaite :
 - consolider son abstinence et prévenir la rechute
 - réduire les risques liés à sa consommation

Quel fonctionnement ?

Le patient prend contact auprès du secrétariat du service après avoir été orienté par :

- le médecin traitant, IDE et autres libéraux
- une structure de soin de type Appui Santé, ELSA, CSAPA, CMP...
- la famille ou l'entourage...

Une première consultation médicale a lieu avec le médecin du service afin de faire le point sur la demande du patient et/ ou de son entourage.

Plusieurs orientations sont ensuite possibles :

- pas de nouveau RDV car la personne a besoin d'un temps de réflexion avant de formuler ou pas une demande de soin

- un nouveau RDV est posé pour poursuivre l'échange et préciser le projet de soin : demande d'HC ou d'HDJ

- une orientation est faite vers une structure extérieure telle que CSAPA, CMP...

Le service propose des hospitalisations complètes (HC) jusqu'à 3 mois et des hospitalisations de jour (HDJ) dites à temps partiel sur des durées adaptées au projet de soin du patient.

Objectif des soins :

**Avancer vers une meilleure
qualité de vie pour les
personnes et leur entourage**